L'analyse de l'existant montre un parcellaire des chais dominé par la présence de longs et épais murs de pierre, construits parallèlement les uns aux autres : une présente forte qui témoigne de l'histoire des lieux.

Nous avons saisi l'opportunité d'un programme libre pour imaginer une proposition immédiate ayant le pouvoir de contribuer à une réhabilitation des chais à plus long terme et sur une plus grande échelle urbaine.

Car c'est bien des chais qu'il s'agit et non pas d'un chai isolé.
La proposition a pour objectif de montrer tous les enjeux urbanistiques de ces réaménagements, des architectures différentes dans un tout cohérent de manière à créer une réelle vibration urbaine le long de la Garonne.

La réhabilitation représentera, dans les années à venir, une part majeure et incontournable de l'activité architectural. Le « réemploi » s'impose comme un acte déterminant dans la logique de préservation des bâtiments et des ensembles urbains.
L'implantation de futurs projets peut nuire à la visibilité d'un héritage patrimonial fondé sur l'idée de répétition et de rythme.
Dans ce cadre il nous paraît judicieux d'envisager de construire un cahier des charges qui s'imposerait aux futurs aménageurs des parcelles considérées.

La réhabilitation doit être également comprise comme une solution radicale inscrite dans la logique de développement durable dont on reconnaît aujourd'hui l'indispensable nécessité.
Nous favoriserons l'installation des moyens productifs d'énergie « propre ».

Nous encourageons également l'usage de toiture végétale, participant ainsi du rappel du cœur d'îlot bordelais.

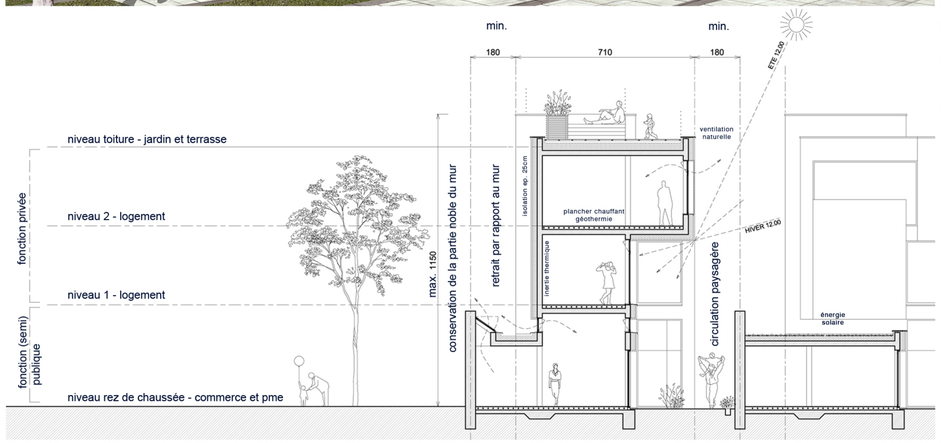

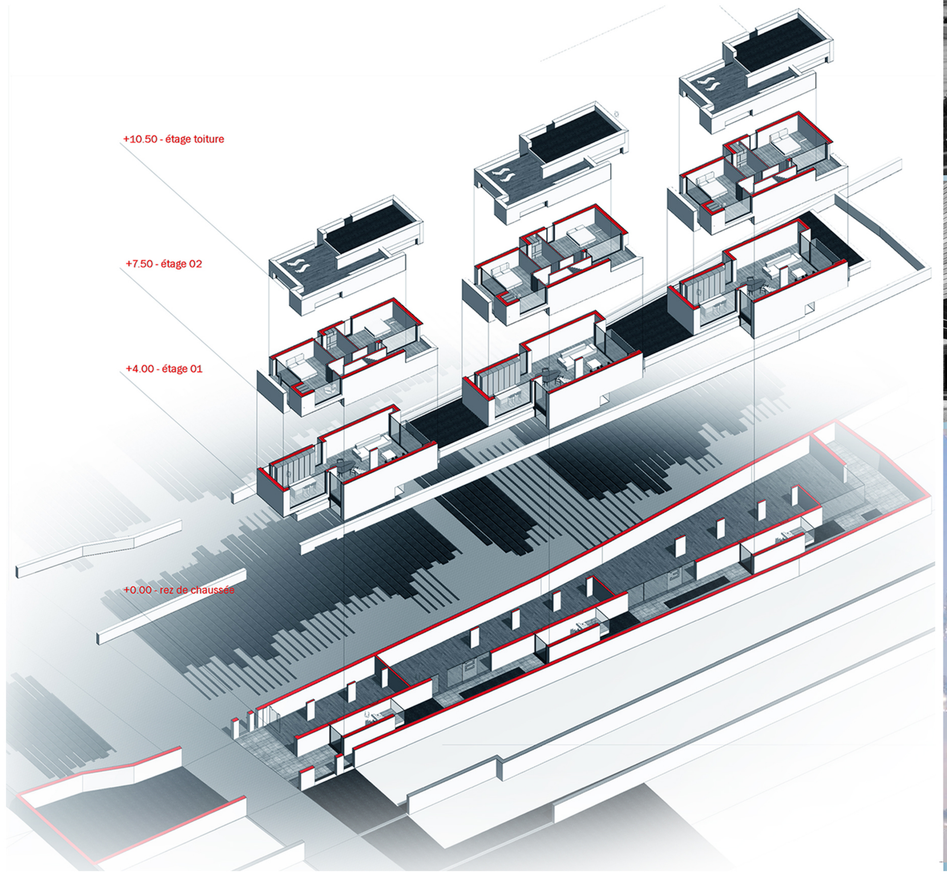

736 AFP

entre ces murs